

René Caillavet, parcours de captivité¹

Zarson Hervé
V1,01
04/05/2022

État Civil

René, Joseph Cavaillet était né le 12 mai 1919 à Rebouc, commune d'Hèches (Hautes-Pyrénées), fils d'Antoine Cavaillet et de Julienne Arilla épouse Cavaillet. Avant-guerre, il habitait chez ses parents dans sa commune de naissance.

Situation militaire

Il a été incorporé le 4 novembre 1938 par devancement d'appel. Il a été recruté matricule 458 à Tarbes, sous-officier au 15^{ème} Régiment d'Infanterie Algérienne², 6^{ème} Compagnie. Ce régiment est engagé en mai dans les Ardennes, secteur de Montmedy et, en juin, dans le secteur de Revigny-sur-Ornain, dans la Meuse. La compagnie a été coupée du commandement régimentaire et, n'ayant pas reçu l'ordre de repli, s'est trouvée encerclée le 14 juin. Le reste du régiment sera capturé le lendemain à Vaudémont (Meurthe-et-Moselle).

Captivité

René Cavaillet est capturé le 14 juin 1940 à Chaumont-sur-Aire³ (Meuse), près de Verdun. Il y avait deux camps provisoires de prisonniers dans la Meuse : le Frontstalag 240 à Verdun et le 241 à Saint-Mihiel ; rien n'indique dans lequel les prisonniers de la 6^{ème} Compagnie ont été dirigés.

Transfert en Saxe ; deux évasions et une condamnation

Il est transporté en Allemagne au Stalag IV A où il a été immatriculé 33 915 le 11 septembre 1940⁴. Le Stalag IV A était situé à Hohnstein, près de Dresde, en Saxe. Il est ensuite transféré au Stalag IV G à Oschatz, lu aussi en Saxe, district de Leipzig, le 28 janvier 1941⁵. Il a été affecté aux kommandos de Leuben bei Lommatzsch et de Nimtitz bei Kaisitz.

Il s'évade deux fois de Saxe. Lors de l'une des tentatives, il est sorti du dortoir du kommando en sautant par une fenêtre du deuxième étage. Il est repris la première fois par la Gestapo à Erfurt et la deuxième par la Feldgendarmarie à Berlin. L'officier de justice le condamne à chaque fois à une peine de prison.

La condamnation est motivée par les évasions. En outre, René Cavaillet était homme de confiance et interprète. Il avait obtenu des Allemands des avantages appréciables : colis non ouverts, boîtes de conserve intactes, douches, linge lavé, tabac... Et il sabotait les ordres donnés dans le camp ; il avait établi un « tour de maladie » afin de faire reposer les prisonniers et les faire travailler le moins possible.

Il fabriquait et détenait du matériel clandestin : boussoles et cartes ; il avait détourné des vêtements civils dans les baraques des ouvriers allemands qui travaillaient sur les voies ferrées, et les avait remis à des candidats à l'évasion. Les Allemands lui reprochaient son attitude anti-allemande, son refus de travailler et l'incitation de ses camarades au sabotage.

1 Dossier d'I.R. 21 P 720 579, Meldungen. Témoignages : voir en annexe les attestations.

2 Nommé aussi Régiment de Tirailleurs Algériens.

3 Le lieu de capture (Chamont ou Chaumont) est peu lisible sur la fiche de suivi de captivité et sur les Meldungen. Le choix de Chaumont-sur-Aire est le plus probable, connaissant le lieu où le régiment était affecté au moment des combats de mai-juin 1940.

4 Comme indiqué sur la fiche de suivi de captivité ; il n'y a pas de liste allemande archivée à Caen.

5 Meldung 786 du Stalag IV A ouverte le 5 février 1941.

De Berlin au Stalag III B, Fürstenberg, troisième évasion

Après avoir été repris à Berlin, il est interné au Stalag III B, le long de l'Elbe et de la frontière polonaise. Il tente une troisième fois de s'évader, mais il est repris tout de suite et reconduit au Stalag. Puis il est affecté au kommando de Lichterfeld à l'est de Berlin. Il est condamné à la « pelote⁶ » Ensuite, les prisonniers évadés et repris sont regroupés au Stalag III B en attendant la formation d'un convoi.

Internement au Stalag 325 Rawa-Ruska ; quatrième évasion

René Caillavet part de Fürstenberg pour la Pologne le 13 juin 1942. Il reste au camp central de Rawa-Ruska du 17 juin au 3 juillet, puis il est affecté au kommando 2003 à Trembowla.

Il s'évade de ce kommando du Stalag 325 le 20 juillet 1942⁷. Selon son camarade de détention Jean Camy, un tunnel a été creusé sous la double rangée de barbelés pour aboutir à l'extérieur de l'enceinte, à une dizaine de mètres seulement d'un mirador. Il semble que René Cavaillet se soit évadé seul, qu'il soit parvenu à atteindre un bois sans être vu. Mais par la route la plus directe, il faut franchir 140 km pour rejoindre la frontière roumaine à partir de Trembowla. Pour atteindre Tschernowitz⁸, Cernauti pour les Roumains, il lui a fallu traverser le canyon du Dniestr, en évitant probablement les ponts et les axes routiers pour ne pas être repéré. Là, il est arrêté par les autorités frontalières roumaines et conduit à Bucarest.

Les autorités roumaines le jettent en prison. Il faudra l'intervention de la légation française auprès des autorités militaires roumaines pour transformer la détention en internement sous condition. La santé de l'évadé a été affectée par les conditions de détention et d'évasion. Il sort de prison à Bucarest amaigri, épuisé et malade. Il passera la fin de la guerre à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Bucarest puis dans un sanatorium à Predeal, dans les Carpathes en Roumanie⁹. Il continuera à envoyer des colis à ses camarades détenus au Stalag 325.

Retour en France, distinctions

La Roumanie est contrôlée par les Soviétiques en août 1944. C'est en tant que grand malade que René Cavaillet reviendra en France, par transport sanitaire, le 14 mai 1945. Il est admis aussitôt à l'hôpital Foch de Suresnes. Le 6 mai 1952, il est réformé définitivement, et il obtient une pension à 100%, motivée par une tuberculose pulmonaire bilatérale et une fistule anale suintante, préjudices consécutifs à la guerre de 1940.

Pour son attitude déterminée et courageuse lors des combats de 1940, il a été décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze le 28 mai 1947 ; il obtient la Médaille des Évadés le 31 août 1948, la carte du combattant le 10 août 1950 et la carte de Combattant Volontaire de la Résistance le 10 juillet 1956. Le 28 février 1958, le titre d'Interné Résistant lui est accordé pour une période d'internement du 17 juin au 20 juillet 1942.

En 1954, il résidait à Bagnères-de-Bigorre (Hautes Pyrénées), au 25 rue du Maréchal Foch.

6 Chargé d'un sac lesté de pierres, le prisonnier devait faire des tours de champ de manœuvre en courant, en rampant, au pas de gymnastique... sous les ordres d'un gardien.

7 L'évasion est confirmée, sans indication de date, par les Allemands dans la Meldung 708 du Stalag 325. Le 20 juillet est la date qui a été indiquée par le prisonnier évadé dans son dossier de demande de titre, confirmée par des témoins.

8 Aujourd'hui Tscherniwzi, oblast de Tchernivtsi en Ukraine. C'est la capitale de la Bukovine.

9 Voir en annexe le certificat médical du docteur Knesou ainsi que les attestations du Lieutenant-Colonel Laffaille et du Colonel J. de Tarle.